

Rochefort / Faille

- Wikipédia :

« En 1703, un séisme fait des dégâts considérables à Rochefort »

- Témoignage d'un habitant de l'époque (à retrouver en fin d'article) :

« L'année 1703 se termina malheureusement pour les habitants de Rochefort »

Un exemple de séisme modéré (**MAGNITUDE 5.1**) dans une zone sismique modérée de niveau 3 (Lorca) en Espagne :



FIGURA A 3. Daño severo en pilar de hormigón armado.



FIGURA 56. Colapso de la cúpula y del crucero de la iglesia de Santiago y detalle de mallas de refuerzo.

« On savait qu'on vivait dans une zone sismique modérée, mais on ne pensait pas que cela pouvait arriver !!! »

Bilan : 12 morts, 256 blessés, 750 logements à reconstruire et 200 millions d'euros de dégâts.

Un tel séisme ne s'était pas produit dans la région **depuis 250 ans**. Mais le gouvernement espagnol avait pris soin de classer le territoire en **zone sismique modérée**, niveau 3, comme l'ensemble du Pays Rochefortais.

Un bâtiment qui a résisté à un séisme, peut tout à fait périr par le FEU !

(Milan Zacek, « construire parasismique »).



Incendie suite à un séisme modéré (Magnitude 5.7) en septembre 2016

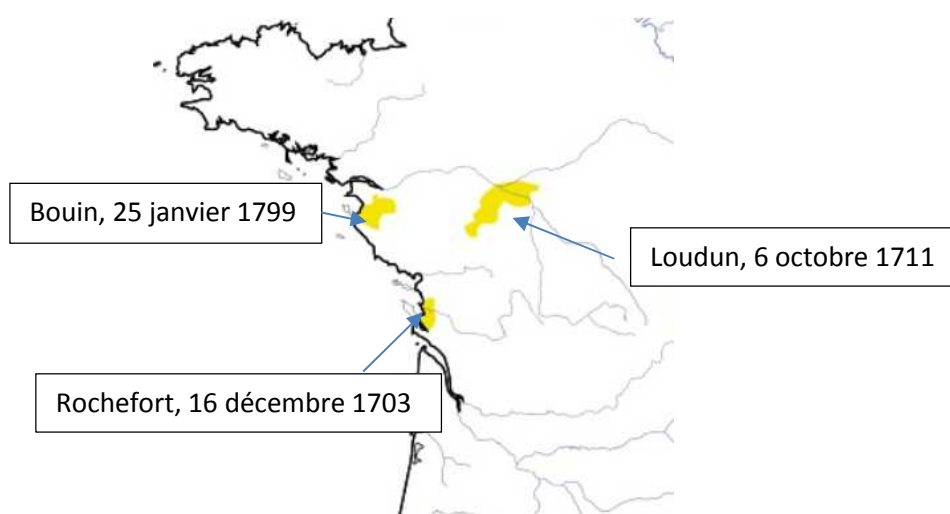
Les ouvrages qui présentent un fort risque d'incendie suite à un séisme relèvent d'une réglementation parasismique particulièrement sévère.

Ainsi, même dans les zones sismiques faibles (niveaux 2), ces bâtiments ont l'obligation d'être construits aux normes parasismiques, ce qui n'est pas le cas des autres constructions.

Les séismes ne sont pas des évènements aléatoires, seule leur date est relativement imprévisible !

Grâce au travail combiné des historiens et des géologues, nous savons que les séismes sont des évènements **récurrents et inéluctables**. Fort heureusement, dans les zones modérées, il se passe souvent **plusieurs siècles** entre deux évènements majeurs destructeurs.

Le législateur français sait parfaitement où ont lieu les séismes les plus importants, grâce à l'historique des évènements :



*Premier zonage sismique de l'Ouest de la France, en 1991,
lié aux évènements du 18^{ième} siècle.*

Seule inconnue : la date exacte du prochain choc, sachant que plus le dernier est ancien, plus la probabilité d'occurrence est forte.

Le séisme d'Oléron du 7 septembre 1972 a atteint une magnitude remarquable pour une zone sismique modérée : 5.7

L'énergie libérée par le choc était **8 fois plus importante** qu'à Lorca en mai 2011 (voir photos du séisme sur la première page ou le rapport de 150 pages du B.R.G.M.).

Fort heureusement, ce séisme était profond (30 km) et il a eu lieu en pleine mer. A part une élévation du niveau de la mer d'environ 1.5 mètre (heureusement en pleine nuit et à mi marée descendante), Il n'a créé que peu de dégâts et seule une personne est décédée à Rochefort.

Ce qui est imminent, dans le Pays Rochefortais, c'est un tremblement de terre proche des habitations et peu profond, comme celui du matin du dimanche 16 décembre 1703. Car la faille qui a rompu ce matin-là monte en charge depuis plus de trois siècles.

S'il est un sujet avec lequel on ne plaisante pas à Rochefort, c'est bien avec le risque sismique :

- **Tous les bâtiments** (à l'exception des hangars à bestiaux et des murs de clôture, classés en catégorie d'importance I) ont l'obligation d'être construits parasismiques.
- Il a fallu renforcer les fondations du nouvel hôpital de Rochefort afin d'éviter **qu'il ne se soulève** en cas de séisme et une partie du Lycée Marcel Dassault est fermée aux élèves par peur qu'elle ne s'effondre en cas de séisme.
- Un particulier qui n'a pas respecté les normes parasismiques doit reconstruire sa maison car elle est impropre à destination, même si elle ne comporte pas d'étage.
- On nous annonce que certains sols **pourraient se liquéfier** en cas de séisme, phénomène probablement survenu localement à Rochefort au cours du séisme de 1703...

Ainsi, le séisme fait partie des risques naturels MAJEURS :

Risques majeurs

La Ville de Rochefort peut être exposée à des risques majeurs, de natures différentes, et dont les conséquences peuvent être catastrophiques et inattendues. Plusieurs dispositifs ont été mis en place afin d'anticiper ces menaces et de faciliter les actions de secours.

La ville de Rochefort est exposée à 5 grands types de risques :

- ❑ Risque d'inondation par érosion et submersion marine
- ❑ Risque sismique
- ❑ Risque tempête
- ❑ Risque industriel
- ❑ Risque lié aux transports des matières dangereuses



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ROCHEFORT

A l'inverse d'une tempête ou d'une inondation, un séisme est imprévisible !

Il n'est donc pas possible de mettre les services de secours en alerte ou de fermer préventivement un bâtiment accessible au public.

La seule prévention possible, c'est la construction parasismique, avec une réglementation plus ou moins sévère selon les risques que l'ouvrage fait courir aux populations en cas de séisme.

Autre exemple : 10 septembre 2016, un séisme modéré, de même puissance que celui d'Oléron en 1972, (**Magnitude 5.7**), frappe le cœur d'une ville, dans une zone sismique modérée du centre de l'Afrique (Nord de la Tanzanie) :



Le site du tremblement de terre en Tanzanie.

Un membre du gouvernement témoigne :

«Cet événement tragique est sans précédent. On n'a jamais connu ça dans le pays. Le gouvernement est avec vous, il ne vous abandonnera pas»

Bilan : 16 morts, 253 blessés, dont de nombreux enfants dans les écoles.

840 bâtiments sont démolis ou irrécupérables.

*« L'année 1703 se termina malheureusement
pour les habitants de Rochefort »*

« Une secousse violente de tremblement de terre ébranla les maisons, et occasionna, aux magasins et à presque toutes les constructions de la marine, des dégradations qui auraient eu de funestes conséquences pour l'avenir du port, si Monsieur Bégon n'eût pris sur lui d'y apporter un prompt remède. »

Le témoin explique alors comment l'intendant de Rochefort réunit les fonds pour *« payer les dépenses considérables des dégradations », qui lui permirent de « préserver de leur ruine entière des établissements qui auraient été à jamais perdus pour le port ».*

Il poursuit : *« Les Magasins Généraux du port avaient particulièrement beaucoup souffert de la secousse qui venait d'avoir lieu. On ne parvint à en arrêter l'écroulement, aisément prévu alors, qu'en y plaçant de fortes armatures en fer, et en les soutenant extérieurement par des contreforts qui rendirent aux murs leur première solidité.*

Quelques maisons particulières, d'abord construites à peu de frais, et en quelque sorte provisoirement, exigèrent une reconstruction, car les murs surplombaient et menaçaient de s'affaisser.

Plusieurs de ces maisons furent réédifiées. »